

LE QUEBECQUOIS.

JOURNAL POLITIQUE LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL

P. Mason & J. F. Morissette -

Editeurs-Propriétaires

FEUILLETON DU QUÉBECQUOIS.

TROIS MOIS

AU CHATEAU

PAR

MARIE EMERY.

VI

Ce ne fut pas sans une certaine émotion qu'elle agita, faiblement d'abord, puis un peu plus fortement la cloche du petit castel. Un temps assez long se passa avant qu'elle vît apparaître à la grille la figure effarée d'Ivon, qui hésitait à ouvrir quoi qu'elle se fût fait reconnaître par lui.

Antoinette dit- alors au vieux serviteur qu'elle venait de la part de Mme de Rieul; il était indispensable que le comte fût prévenu immédiatement de son arrivée.

Le Breton, prenant alors sa figure la plus candide, protesta que son maître était retourné depuis longtemps en Angleterre, et que Mme la marquise pouvait être parfaitement tranquille sur son sort.

Trompée par ces assurances, la jeune fille pensa que si Mme de Rieul allait être délivrée de poignantes inquiétudes, elle n'en souffrirait pas moins en voyant que son cousin avait quitté la France sans lui donner la moindre marque de souvenir.

Notre héroïne, complètement dupe du mensonge d'Ivon, se disposait à repartir quand M. de Kéroual parut tout à coup à ses regards stupéfaits. Il avait dû entendre les paroles de son vieux serviteur, car il dit d'un air mécontent :

—Comment, maître Ivon, vous refusez l'entrée du château à Mademoiselle ? Est-ce ainsi que se prati-

que maintenant l'hospitalité à Kéroual ?

Antoinette avait tressailli à la brusque apparition du comte, et quand il l'aida courtoisement à monter les marches du perron, la main qu'elle posa sur les bras de M. de Kéroual était toute tremblante.

—Soyez la bienvenue, Mademoiselle, dit-il avec un triste sourire, dans la demeure du proscrit; votre présence est pour lui ce que serait un gai rayon du soleil dans le cachot d'un prisonnier.

—Laissez-moi espérer alors, M. le comte, repartit la jeune fille d'une voix qui se raffermir peu à peu, que plus heureuse cette fois que la première, je n'échouerai pas dans ma mission, Mme de Rieul a appris les perquisitions faites ici même, et dont l'inutilité n'aurait pas, à ce qu'il paraît, découragé vos ennemis, mais provoqué au contraire de leur part une surveillance plus sévère. Ses craintes déjà si vives, sont devenues intolérables, et elles vous supplie par ma voix de vous soustraire sans retard à un pressant danger.

—Tel est aussi mon dessein, repartit le gentilhomme, et aussitôt qu'Ivon pourra me procurer une petite embarcation, j'irai attendre, à quelque distance des côtes le passage d'un bâtiment anglais.

Il me semble qu'un tel moyen présente bien des dangers, dit Antoinette en tressaillant.

—Peut-être; mais je n'ai pas la liberté du choix. Le point essentiel pour moi sera d'éviter le petit bâtiment de l'Etat qui stationne en vue d'Auray, et j'espère y parvenir.

Ivon hocha la tête en signe de doute.

—Croyez-vous, mademoiselle, ajouta Edouard d'une voix émue, qu'en récompense de ma soumission, madame de Rieul me permette d'aller lui dire adieu avant de retourner sur la terre d'exil ?

Antoinette fit un mouvement de vive surprise.

—A moins qu'une telle faveur ne doive trop lui coûter, ajouta Edouard, avec un peu d'amertume.

—Je crois, Monsieur, pouvoir prendre sur moi de vous accorder l'autorisation que vous désirez; mais la prudence ne s'oppose-t-elle pas à ce que vous veniez jusqu'au château de Rieul ?

—M. le comte ne se préoccupe pas de cela le moins du monde, dit alors Ivon, avec une mauvaise humeur marquée.

C'est tout simple, répondit joyeusement Edouard, qui avait cru deviner la signification du sourire de mademoiselle Gervaux, je m'en repose du soin de ma sûreté sur ceux qui veulent bien s'intéresser à moi pour ne songer qu'à mes plaisirs. Pensez vous, Mademoiselle, que ma cousine consente à me recevoir des ce soir ?

—Se peut-il, monsieur le comte, s'écria Ivon avec colère, que vous poussiez l'imprudence jusqu'à vous montrer ouvertement au château de Rieul ?

—Je conviens, ajouta Edouard en souriant, que ce serait trop risquer; mais ma cousine se rendait fréquemment, autrefois, dans un petit kiosque dont l'Auray baigne le pied, et qui se trouve à l'une des extrémités du parc.

—Nous y passons encore une partie de nos journées, repartit vivement Antoinette, et le lieu me paraît bien choisi pour éviter les regards curieux.

—Eh bien, ce soir, à huit heures s'ajouta le jeune officier, je serai à la grille qui est proche du pavillon.

—Cette grille sera ouverte, Monsieur, vous pouvez y compter.

—Oh! merci, charmante messagère, s'écria Edouard avec feu, pour le bonheur que vous êtes venue m'ap-

porter: sans doute vous n'êtes guidée que par votre amitié pour madame de Rieul, et il y a presque de la présomption de ma part à vous remercier; mais j'aime mieux vous paraître présomptueux qu'ingrat.

Antoinette était très-agitée.

—Surtout, monsieur le comte, soyez prudent, dit-elle.

—Je vous le promets, Maintenant je tiens à la vie, à la liberté!

—Je vais retrouver la marquise qui m'attend avec impatience, ajouta la jeune fille en se levant précipitamment. Puisque vous le verrez ce soir, il n'est plus besoin d'intermédiaire entre vous.

—Permettez-moi de vous reconduire, au moins pendant une partie de la route, poursuivit Edouard en se levant à son tour.

—Non, non, je m'y oppose formellement.

—Voilà sa prudence! fit le vieux domestique en haussant les épaules.

—Du moins acceptez Ivon pour conducteur.

—Je suis venue seule et m'en retournerai de même, ajouta rapidement Antoinette. Mais elle ne put néanmoins empêcher M. de Kéroual de la reconduire jusqu'à la grille.

—Comme la marquise va être heureuse! se disait la fille du docteur en activant sa marche, comme elle attendra la fin de cette journée avec impatience! Fasse Dieu que nul malheur ne vienne empoisonner cette joie!

Le brouillard commençait alors un peu à se dissiper sous la bienfaisante influence du soleil; Antoinette rencontra par instant quelque métayer se rendant à Auray, ou des pêcheurs étalant leur filets le long des haies pour les faire sécher. Elle échangeait alors avec ces braves gens un salut cordial; ni l'un ni les autres se trouvaient rien d'étrange à voir cette gentille demoiselle cheminer ainsi toute seule à cette heure matinale.

LE QUÉBÉCOIS

Parait tous les jours.

Les abonnements commencent le 1er et le 15 de chaque mois.

Les frais de poste sont à la charge des éditeurs. L'abonnement sera invariablement payé d'avance. Aucune exception ne sera faite à cette règle.

ABONNEMENT :

Un An	\$2.50
Six Mois	1.25
Trois Mois	70
Par Semaine	96

LE NUMÉRO, UN CENTIN.

ANNONCES :

Les annonces se font par ligne, par insertion et par centime la ligne pour chaque insertion subséquente. Payables d'avance. Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme.

Ateliers de marbres, sculptures et décors, de centime chacune.

Toutes correspondances, communications etc. devront être adressées à

Masson et Morissette

Éditeurs-Propriétaires.

Québec, 4 Octobre 1880.

A l'honorable M. Langevin,

Les intérêts de la classe ouvrière dans le district et la cité de Québec sont, depuis longtemps, sacrifiés à un égoïsme particulier qui, pour n'être pas toujours connu, n'en existe pas moins et n'en est pas moins odieux. Cet égoïsme réside surtout dans les hautes sphères politiques, et nous croyons, monsieur le ministre, malgré tout le respect que nous voulons vous porter, que vous n'y êtes pas étranger.

Vous vous dites notre chef. Nous vous avons monté au pouvoir, et vous devriez être le gardien de nos droits et de nos intérêts. Mais de fait, vous n'êtes rien pour nous. Où est l'effet de vos promesses ? où sont les résultats publics de votre administration ? Nous savons que vous êtes encensé, adulé, par un certain nombre de nos compatriotes qui trouvent leur avantage à vous flatter. Vous avez la renommée de savoir récompenser les amis qui travaillent pour vous, et cette renommée est une invitation souriante aux besoigneux mendians qui nous entourent. Mais les amis qui n'ont travaillé pour vous que dans la vue des intérêts publics, vient avec chagrins ces intérêts sacrifiés par vous aux besoigneux susdits. Ils veulent aujourd'hui tirer leurs comptes avec vous. L'année présente sera close bientôt ; il est de la plus haute importance que l'année nouvelle qui s'annonce ne commence pas avant un règlement définitif entre nous.

Et sans autre préambule, nous entrons en matière. Nous avons déjà appelé votre attention, monsieur le ministre, sur les travaux qui

devaient être faits cette année à la Grosse-Île, et sur l'argent voté pour ces travaux. Mais ces travaux, qui devaient être terminés maintenant, ne sont pas encore commencés. Quelle est la cause de ce retard ? A quoi sert au district de Québec le vote d'un argent qui demeure sans emploi ? A quoi lui est utile la promesse de travaux qui ne sont pas exécutés ? L'émigration aux États-Unis a pris, cette année, des proportions considérables. Pourquoi ? Parce que, entre autres raisons, l'ouvrier n'avait pas d'ouvrage. Et pourquoi l'ouvrier n'a-t-il pas d'ouvrage quand des travaux publics pour lesquels le parlement d'Ontario a voté \$13,000 de dépenses, sont en route ?

Ce n'est pas tout ; \$10,000 ont été votés pour des travaux à faire à la Douane de Québec. Un semblant d'ouvrage y a eu lieu, un semblant, entendez-vous ? Monsieur le ministre, vous êtes presque sur les lieux, et nous aussi ; rien de plus facile donc que de se rendre compte de l'état des travaux qui n'ont certainement pas encore coûté \$1,000.

Ce n'est pas tout ; vous vous rappelez, monsieur le ministre, le montant assez respectable voté pour les travaux à faire au cap qui se trouve à l'extrémité de la terrasse Frontenac ! L'année dernière, ces travaux n'ont reçu qu'un commencement d'exécution que vers la Toussaint. Des canadiens-français y furent employés d'abord, mais trois ou quatre jours au plus. Ils dirent cesser pour faire place aux irlandais, journaliers de bord, que protégeait M. McGreevy. Les travaux durèrent jusque vers Noël. Cette année, ils n'ont pas encore été repris. Quand le seront-ils, monsieur le ministre ? Attendez-vous les ordres de M. McGreevy ?

Nous avons bien d'autres faits que ceux-là à soumettre à votre considération, mais pour le moment, ils suffisent. Il paraît que Sa Majesté est sur le point d'ajouter un nouveau fleuron à votre couronne d'homme d'état. Si le cas est vrai, Sa Majesté usurpe notre besogne, et empiète sur nos privilèges. C'est nous que vous avez prétendu vouloir servir. Réellement, vous êtes à notre service, et c'est à nous qu'il appartient d'apprécier l'utilité et la valeur de vos services. Nous croyons Sa Majesté trop polie pour venir sans raison se mêler de nos affaires. C'est à nous qu'il appartient de vous décorer, et nous sommes à l'œuvre. Pour notre part, nous ne voudrions pas entrer dans le palais de Sa Majesté pour la dépouiller de sa maîtrise sur ses serviteurs, et nous prétendons bien ne pas nous laisser ravir la maîtrise qui nous appartient sur les nôtres.

Au revoir !
LES OUVRIERS.

Sera-t-il Ministre ?

Sous le titre susdit, nous lisons dans le journal *La voix du Peuple*, publié à St-Jean, ce qui suit :

On s'occupe beaucoup dans la Presse de l'hon. M. Mercier, c'est certainement un sujet digne d'attirer l'attention publique et nous rendons toute justice au mérite et au talent de l'ex-collègue de M. Joly.

Que l'on vante M. Mercier, nous n'y trouverons rien à redire, mais qu'on en fasse un homme indispensable à la prospérité de la Province de Québec, voilà ce à quoi nous nous objecterons.

M. Louis Honoré Mercier est un ancien conservateur ; il ne demandait autrefois à la Providence, que de mourir dans les plis du drapeau conservateur ; il a singulièrement mitigé depuis ses intentions sur ses fins dernières et nous sommes encore à nous demander si l'appât d'un portefeuille ne le ferait pas revenir à ses premières amours. Dans tous les cas, nous ne sommes pas disposés à accepter l'entrée de M. Mercier dans un gouvernement dont M. Chapleau serait le chef.

Nous sommes de plus très disposés à croire que l'hon. M. Loranger ne voudrait pas plus s'allier à M. Mercier qu'à M. Irvine et le procureur général, est certainement un des membres les plus importants et les plus populaires du cabinet actuel.

Que M. Mercier se sente dégoûté du régime libéral, nous n'en serons pas étonnés.

Que cet hon. monsieur comprenne qu'il lui est facile d'utiliser ses aptitudes et ses talents pour le plus grand bénéfice de tout le pays, nous comprendrons la chose sans surprise et nous en serons heureux ; mais que le parti conservateur, même avec un Chapleau pour chef, ne puisse se maintenir, qu'avec l'aide de transfuges, voilà encore une fois, ce à quoi nous ne voulons pas consentir.

M. Mercier peut revenir combattre dans nos rangs, nous l'accepterons s'il vient vers nous, mais nous n'irons pas vers lui. Que le représentant de St. Hyacinthe, fasse ses preuves comme conservateur, qu'il se place dans nos colonnes comme simple soldat et en un mot qu'il gagne ses épaulettes, avant que d'espérer à être du coup passé capitaine.

Nous ne manquons pas d'hommes de talent dans le parti conservateur, et nous pouvons facilement trouver tout ce qu'il nous faut chez nous, avant d'aller frapper à d'autres portes.

M. Mercier serait-il donc indispensable à M. Chapleau, ou M. Chapleau serait-il indispensable à M. Mercier, pour la réalisation de son programme politique ?

Nous avançons bien franchement que c'est là une question à laquelle nous ne pouvons pas répondre ; et nous laissons à l'opinion publique le soin de dire si les dernières rumeurs ne devraient pas être contredites par l'hon. M. Mercier, lui-même.

Le parti conservateur a reconquis le pouvoir à Québec, contre le gré et la volonté de M. Mercier, qui a énergiquement combattu le gouvernement pendant la dernière session et qui a, à lui-même, fait et suscité plus d'opposition au gouvernement que tous les autres membres libéraux pris ensemble. Ce monsieur a agi avec tact, avec habileté, et c'est justement pour cela que nous lui demandons d'être de bonne foi aujourd'hui.

" Nous pensons que l'entrée de M. Mercier dans un gouvernement conservateur, ne serait qu'une source de faiblesse pour ce gouvernement, et nous espérons que l'hon. M. Chapleau et son digne collègue, le procureur-général, ne mettront pas le parti conservateur dans une position presque impossible à défendre.

" Nous avons nos hommes, en qui nous avons confiance, et nous avons essayé assez de luttes pour ne pas accorder notre confiance à ceux qui nous ont combattus.

" Que M. Mercier se résigne donc à faire anti-Chambre, avant que d'être admis, à avoir ses coutées franches chez nous ; qu'il y revienne comme l'enfant prodigue, mais moins heureux que ce dernier, il ne nous verra pas tuer le veau gras pour le recevoir. Nous pouvons offrir à la Province, après le départ de M. Chapleau, un gouvernement dont M. Loranger serait le chef et qui n'aurait pas besoin de M. Mercier pour se maintenir et commander la confiance de la Chambre.

A UN CONFÈRE.

Il est faux, absolument faux que le gouvernement provincial ait refusé une situation à M. Philippe Masson, mais c'est tout le contraire qui est vrai. A plusieurs reprises, par lettres ou autrement, M. Masson a reçu, de bonne source, l'assurance formelle qu'il serait placé. Cette assurance n'a jamais été démentie, et existait encore lorsque le *Québécois* a été fondé.

M. Masson possède, du reste, les titres les plus légitimes à une situation.

Il y a près de huit ans déjà, en 1873, il a subi son examen devant le Bureau des Examineurs du service civil, et a obtenu un certificat de première classe. Bien plus, les applications qu'il a adressées au gouvernement actuel ont reçu l'appui de MM. le curé et les vicaires de St-Roch, de M. l'abbé Bolduc, et de plusieurs laïques éminents, tant libéraux que conservateurs.

Mais M. Masson avait l'intention de n'accepter une situation qu'à défaut d'une autre carrière. Il croit avoir ce qu'il lui faut. La promesse des dragées ministérielles ne change rien à sa manière de penser et d'écouter. Il veut garder la libre maîtrise de ses sentiments et de leur expression.

Il est de toute justice que le service civil soit ouvert à tout homme qui a donné des preuves sérieuses et obtenu des certificats authentiques de capacité. Sous le gouvernement actuel, il n'en a pas été ainsi ; mais M. Masson n'a pas à s'en plaindre pour lui, et ne s'en plaint pas, puisqu'il n'avait, pour obtenir une situation assez prochainement, qu'à demeurer silencieux et à ne pas accepter la rédaction du *Québécois*.

AVIS.

Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir, que nous commencerons samedi le 9 courant, la publication d'un roman canadien, dont l'auteur est avantageusement connu du public; nous voulons parler du *Pèlerin de Ste-Anne* par L. P. Lemay. M. Morissette a déjà commencé à publier ce roman, mais des circonstances qu'il ne saurait expliquer sans mettre en doute l'honnêteté d'un de ses agents de Montréal, l'ont forcé à abandonner son projet. Les propriétaires du *Québecquois*, espérant recevoir l'encouragement des nombreux souscripteurs au *Pèlerin de Ste-Anne*, se sont décidés à publier cet intéressant ouvrage. Nous recevrons jusqu'à samedi prochain, le nom des personnes qui désirent lire ce roman populaire. Le tirage des exemplaires sera limité au nombre de souscripteurs.

NOUVELLES.

Invitation.—En foule, ce soir, au bazar! La plus riche collection d'articles s'y trouve, et présente le plus brillant coup-d'œil possible. Jamais encore, un bazar n'a été mieux organisé.

On eût que l'argent est rare, mais les petits coups superflus et ruineux que l'on se paie et que l'on paie aux amis, sont si nombreux! Allons! moins de gaspillage, et plus de charité.

Erreur.—Ce n'est pas un M. Rhéaume, mais un M. Rémillard qui a perdu la vie lors de la collision des trains à l'Islet.

Cour du Recorder, Samedi.—Ferd. Giroux, ex-pensionnaire du pénitencier, pour s'être grisé, un mois, et pour avoir résisté à la police, deux mois additionnels. John Allan, ivre \$2 et les frais ou 15 jours. J. Henderson, pochard, 15 jours. Charles Vézina, pour avoir laissé son cheval seul devant une auberge, une piastre ou huit jours. Plusieurs propriétaires de chiens sont condamnés à l'amende pour n'avoir point pris de licence.

Bazar.—C'est cet après-midi que s'ouvre sous les auspices de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec dans la salle de la Halle Jacques-Cartier, le bazar pour venir en aide à l'Hôpital du Sacré-Cœur. Un chaleureux appel a été fait, hier du haut de la chaire de l'église St. Roch, en faveur des sœurs de cet hôpital.

L'Hôpital du Sacré-Cœur est le refuge de toutes les misères, même de celles que les autres hôpitaux accueillent pas. Ainsi les épileptiques, auxquelles les autres hôpitaux ferment leur portes, ont un asile assuré dans l'Hôpital du Sacré-Cœur.

Depuis le commencement de l'année, deux cent trente-cinq enfants abandonnés y ont été recueillis.

La mission de l'Hôpital est des plus tiles et des plus populaires.

Portneuf.—L'honorable Frs. Langilier a adressé la parole à ses électeurs hier, à l'issue de la messe, au Cap-Sauté, et à Portneuf après les vêpres.

Personnel.—Les honorables MM. Robertson et Flynn sont en cette ville.

Travaux.—Les travaux publiés à St. Thomas de Montmagny sont terminés.

Contrat.—MM. Béland et Garneau ont obtenu le contrat pour la confection des habits d'hiver pour la police.

Alarme.—La brigade du feu a été appelée hier sur la rue St. Eustache.

Feu de cheminée.

Urédines.—Les Dames Ursulines ont, dit-on, l'intention d'établir une succursale de leur institution à Lévis.

Cour de police.—Deux matelots pour absence sans permission sont condamnés à quatre semaines de prison.

Départements des Travaux Publics.—Ce département doit être transféré dans les nouvelles bâtisses parlementaires d'ici à une semaine environ.

Election de Berthier.—Les juges qui doivent entendre en révisions cette cause trop célèbre sont les honorables Johnson, Doherty et Olivier. M. Mathieu est l'avocat de M. Robillard, et MM. Brousseau et Germain ceux des pétitionnaires.

Université Laval.—Il est rumored que M. J. L. Archambault doit aller à Rome au sujet des difficultés survenues entre l'Université et le Collège de Médecine de Montréal.

Opération chirurgicale.—Samedi dernier, à l'Hôpital de la Marine, le Dr. Giasson, assisté des docteurs Lemieux et Catellier a enlevé du cou d'un patient une tumeur du poids de trois livres.

Ordnations.—Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec a fait un certain nombre d'ordination hier au Collège Ste-Anne. Aujourd'hui S. G. doit conférer le sacrement de confirmation à la Rivière du Loup. Mgr sera de retour en ville demain.

Accident probablement fatal.—M. Charles Pouliot, pilote, âgé de plus de 60 ans a été transporté à sa demeure, St. Laurent, Isle d'Orléans, à la suite d'un accident qui lui est arrivé à bord du *Téléphone*. M. Pouliot est tombé et s'est rompu trois côtes.

Boncontro.—Ce matin, sur la rue St. Joseph, deux voitures sont venues en collision. Un charroter de cabriolet a rencontré une voiture de confiseur conduite par un vieillard du nom de Boutin, et l'a renversée. Le vieillard est tombé et sa voiture est passé par dessus lui. Boutin ne paraissait pas avoir reçu de blessures sérieuses.

Mordu par un rat.—Madame Ambroise Élarger qui a été mordu, dernièrement par un rat est dans une situation vraiment pénible. L'inflammation a gagné le bras et l'amputation de ce membre est devenue urgente.

Prison de Québec.—1er octobre 1880. Incapables de laisser la prison pour cause d'infirmités 10; prisonniers sous sentences de Cour 10; prisonniers d'après ordonnances de police 63; convictions sommaires pour larcins 12; convictions sommaires sous différents actes 10; marins en vertu de l'acte impérial 12; attendant leurs procès 4; débiteurs 1; sur propre demande 1; total 128. Sur ce nombre 28 sont des femmes et 2 des enfants.

Anniversaires.—Hier était le 30me anniversaire de la mort de Mgr. Signay, premier Archevêque de Québec, et le vingt-neuvième de la mort de R. P. MacMahon, premier chapelain de l'église St-Patrice.

CHEZ
J. E. MARTINEAU
128
RUE ST. JOSEPH
ST. ROCH, QUÉBEC

Vous trouverez des POÈLES ASSORTIS, venant de la Fonderie BERNIER, L'athlète, sous POÈLES POUR LES EGLISES.
Québec, 4 Oct.—Jm.

CIRCULAIRE D'AUTOMNE

NOUS PROFITONS DE CETTE OCCASION pour vous informer que nous avons fait une grande addition à notre assortiment en effets de ferronneries et ayant importé directement des manufactures nous pouvons vendre à des PRIX TRÈS AVANTAGEUX. Nos principaux effets se composent de :

- Poêles
- et Charrues, Clous,
- Tole, Ferblanc, Vitres,
- Huile, Térébentine,
- Peinture, Vernis,
- Etc., etc.

Tous les effets seraient trop long à énumérer. Nous avons des marchandises spéciales que nous pouvons vendre à GRANDE REDUCTION. Si vous avez besoin de quelques effets, dans notre ligne, nous vous demanderons de bien vouloir venir examiner nos effets et nos prix avant d'acheter ailleurs. Notre magasin est bien connu et l'adresse est connue.

J. E. Martineau
ENSEIGNÉ DE LA
BOUILLOIRE
128, RUE ST. JOSEPH
ST. ROCH

Nous envoyons porter les effets à bord des golette et des vapeurs sans charge extras.
Québec, 4 Oct.—Jm.

DUQUET & DALAIRE

Horlogers et Bijoutiers.
No. 179, Rue St. Joseph St. Roch
QUÉBEC
Ont constamment en magasin des Montres d'or et d'argent, Horloges, Pendules, Bijouteries de toutes espèces, qu'ils vendront
A des prix très modérés.



Ligne Allan.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles

NADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

80 St—Arrangement d'Été.—80 St.

Cette LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engin.

PARISIAN.....	5400	en construction
SARDINIAN.....	4200	Lt Dutton R N
CIRCASSIAN.....	3400	Lt Smith, R N R
POLYNESIAN.....	4200	Capt E. Brown
SARMATIAN.....	3600	Capt A. Aird
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt Barclay
PRUSSIAN.....	3000	Capt J. Bitchell et l'inst
MORAVIAN.....	2650	Capt J. Graham
PERUVIAN.....	3600	Capt Watta
CASLAN.....	3200	Capt Tröck
HIBERNIAN.....	3400	Lt Archer, R N
NORTH SCOTIAN.....	3500	Capt Richardson
AUSTRIAN.....	2700	Capt J. Wylis
NESTORIAN.....	2700	Capt Wallace
MANITOBAN.....	3150	Capt Home
CANADIAN.....	2500	Capt J. Miller
CORINTHIAN.....	3000	Capt Jas Scott
PHOENICIAN.....	3000	Capt Monnie
WALDESIAN.....	3200	Capt Stephens
EMERALD.....	2800	Capt Kerr
ACADEMIC.....	4850	Capt Cabal
NEWFOUNDLAND.....	1000	Capt Mylius

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA

MALLE DE LIVERPOOL

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUÉBEC chaque SAMEDI, arrivant à Loch Port et pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partiront comme suit :

DE QUÉBEC :

SARMATIAN.....	Samedi, 14 Août.
CIRCASSIAN.....	" 21 "
SARDINIAN.....	" 28 "
PERUVIAN.....	" 4 Septembre.
POLYNESIAN.....	" 11 "
MORAVIAN.....	" 18 "
SARMATIAN.....	" 25 "

Les vapeurs extra pour Liverpool, partiront à des intervalles réguliers pendant toute la saison.

Prix du Passage de la Pointe-Lévis :

Cabine.....	\$87, \$77 \$67
Suivant les accommodements	
Intermédiaire.....	\$45.00
Entrepont.....	31.00
13 sept. 1880—6.	

LIGNE DE SAINTE-ANNE.



AUX PELERINS

Le magnifique vapeur neuf

"LES LAURENTIDES."

LAISSERA LE QUAI CHAMPLAIN TOUS LES JOURS

A six heures et demie du matin,

pour la commodité des Pèlerins qui désireront se rendre à la BONNE STE. ANNE, samedi les MARDIS et SAMEDIS; ses deux jours, l'heure du départ sera connue à bord du bateau. Au retour, le vapeur laissera Ste. Anne à TROIS HEURES P. M. LES DIMANCHES le vapeur partira à CINQ HEURES TROIS QUARTS.

Pour toutes informations s'adresse au propriétaire de ce vapeur.

M. F. E. MARQUIÉ
A bord du vapeur.
Québec 13 Sept. 1880—5



ENTRE L'ISLE D'ORLEANS ET QUÉBEC.

Le steamer "Laurentides" voyagera tous les jours entre L'ISLE D'ORLEANS et QUÉBEC aux heures suivantes :

LAISSERA L'ISLE.....	LAISSERA QUÉBEC.....
7.45 heures A. M.	11.30 heures A. M.
2.00 heures P. M.	5.30 heures P. M.

Le Dimanche il laissera l'Isle à 11.15 heures et Québec à 1.30 heure P. M. et repartira de l'Isle à 6 heures.

13 sept. 1880—9

C. AIT / PLANTE

Chaussures !

Si vous voulez vous procurer une bonne paire de
Chaussures à bon marche

Allez chez

E. FISET,

**MARCHAND DE CHAUSSURES,
EN GROS ET EN DETAIL,
16 et 18, RUE MASSUE**

ST. SAUVEUR.

ELZEAR FISET défie toute com-
pétition tant pour la qualité des
articles qu'il offre au public,
que pour la réduction
de ses prix.

Tout le travail est fait à la main

**AVANT D'ALLER AILLEURS,
ALLEZ FAIRE UNE VI-
SITE CHEZ**

ELZEAR FISET.

J & W REID,

FABRICANTS DE PAPIER

A LA

PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT

des feutres pour toiture, lambrissage et pour mettre
sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en
papier, cartes, tapisseries et papiers à
enveloppes et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les planches pour oïtes en bois, plan-
ches en paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de
toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapis-
series.
Ils gardent toujours en magasin un assortiment
de papier, de métaux, et de fournitures pour la
marine, etc, etc

On paye le plus haut prix pour toute sorte de
toile, cordage, chiffons, rognures de papier et
tout ce qui se trouve de vieux métaux.

LOUIS GENEST

ARTISTE-PEINTRE

312, Rue Saint-Joseph et 45, Rue Saint-
Anselme.

SAINT-ROCH, QUÉBEC.

Tableaux religieux pour Eglise, etc.; Portra-
its en aquarelle et à l'huile d'après nature. Dessin d'ar-
chitecture, etc, etc.

A DES PRIX MODERES.



COURSES AU TROT

MERCREDI, 29 Septembre.

Il y aura aussi Mercredi l'après-midi des courses
sur le même hippodrome; un enjeu de cinquante
piastres sera disputé entre deux chevaux de Lorette.

GRANDES COURSES

SUR

L'HYPODROME ST. CHARLES

En conséquence du mauvais temps les courses
qui devaient avoir lieu aujourd'hui sur l'hippodrome
St-Charles sont remises à jeudi après-midi.

THOMAS QUINN,
Propriétaire de l'hippodrome St-Char-
les
23 sept. 1880.



CHEMIN DE FER DE Q. M. & O.

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE

MERCREDI 23 juin 1880.

Les trains partiront comme suit :

	MIXTE.	MALLE	EXPRESS
Départ de Hochelaga pour Hull.....	1.00 a m	8 30 a m	5.15 p m
Arrivée de Hull pour Hochelaga.....	10.10 "	12.40 p m.	9.25 "
Départ de Hull pour Hochelaga.....	1.00 "	9 20 a m	5.05 "
Arrivée à Hochelaga.....	10.30 "	12.30 p m	9.15 "
Départ de Hochelaga pour Québec.....	6.00 p m	10.00 p m	3.00 "
Arrivée à Québec.....	8 00 a m	8 30 p m	9.25 "
Départ de Québec pour Hochelaga.....	5 30 p m	9 30 p m	10.10 a m
Arrivée à Hochelaga.....	8.00 a m	6.30 a m	4.40 p m
Départ de Hochelaga pour St-Jérôme.....	5 30 p m		
Arrivée à St-Jérôme.....			
Départ de St-Jérôme pour Hochelaga.....			
Arrivée à Hochelaga.....			

(Trains Locaux entre Hull et Aylmer.)
Les trains quittent la Gare du Mile-End, sept mi-
nutes plus tard.
Sur tous les Trains pour Passagers il y a des ma-
gnifiques Chars Palais et des Obus Doroitres élé-
gants sur les Trains de Nuit.
Les trains allant et venant de Ottawa font ren-
contre avec les trains allant à et venant de Québec.
Les trains du Dimanche partent de Montréal et de
Québec à 4 p m.
Les trains font leur parcours d'après l'heure de
Montréal.

BUREAU GENERAL, 13, PLACE D'ARMES
BUREAUX DES BILLETS
13, Place d'Armes, } MONTREAL.
202, Rue St-Jacques, }
Vis à vis l'hôtel St-Louis, Québec.
L. A. Senecal.
Surintendant Général.
13 sept. 1880-10.

LE QUÉBECQUOIS.

JOURNAL QUOTIDIEN

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL.

Bureau d'affaires et de rédaction :
No 54, rue du Pont St Roch
Québec.

Pour la commodité des citoyens
de la Haute-Ville, il a été établi un
dépôt de journaux chez M. Ovide
Fréchette, libraire, rue Bunde.

Les autres dépôts sont chez MM.
Bélard, marchand de tabac, rue et
faubourg St-Jean; Marois, libraire,
rue et faubourg St-Jean; Lacombe,
marchand, encoignure des rues Rich-
mond et Ste-Claire; Drouin et frère,
libraires, rue St-Joseph; Martineau
et Desjardins, libraires, encoignure
des rues Grant et St-Joseph, St-
Roch; chez Mlles Castonguay,
libraires, rue St-Valier, St-Sauveur;
Mlles Ferland, village Stadacona;
M. Deblois, village St-Charles.

On exécute à ce Bureau, avec soin
et promptitude, toutes sortes d'im-
pressions, telles que :

Têtes de comptes,

Circulaires,

Lettres de Faire-Part,

Blancs de Cour,

Cartes d'affaires,

Factums,

Lettres funéraires, etc.

Masson et Morissette.

L'éditeurs-propriétaires.

MAISON ST. VALIER.

**ON DE VENDRE LA BALANCE DE NOTRE FONDS DE BANQUE.
ROUTE POUR FAIRE PLACE A NOS NOUVELLES IMPOR-
TATIONS, NOUS VENDONS AUX PRIX SUIVANTS :**

Tweeds double largeur, depuis 45 cts en montant

Tweeds tout laine depuis 35 cts en montant

Tweeds écossais valant 1,25 pour 70 cts

Cerge noire double largeur depuis 70 cts

Flanelle blanche à réduction

Chapeaux durs et mous valant 99 pour 55 cts.

Wincreys et cotons à chemises depuis 6 cts

Chemises blanches depuis 60 cts en montant

Chemises de couleurs [Regatta] valant \$1.25 pour 75 cts

Mouchoirs de toile pour hommes, pour 6 cts

Cols en toile valant 15 cts pour 5 cts

Un grand assortiment de cordés de toutes couleurs valant 55 cts pour 25 cts

800 Verges d'étoffes à robes soie et laine valant 40 cts pour 10, 12 et 15 cts

Un lot d'étoffes à robes, fashionable valant 22 cts pour 10 cts

Cobourg noir depuis 15 cts

Paramata noir valant 40 cts pour 25 cts

Crêpe noir depuis 45 cts

Alpaca noir valant 27 cts pour 11, 13 et 15 cts.

Mérimo français en couleur tout laine valant 55 cts pour 30 cts.

Mousseline pour grands rideaux valant 25 pour 15 cts.

Point pour grands rideaux valant 40 cts pour 25 cts.

Cordé noir depuis 20 cts.

Soie cordée noire un peu endommagée pour 20 cts.

Un gros lot d'indienne à 5 cts, (garantie)

Gants pour dames depuis 5 cts.

Parasols en soie un peu endommagés depuis 15 cts.

Chapeaux de paille pour dames depuis 10 cts.

Un lot de fleurs depuis 2 cts.

Corps et caleçons à sacrifice

Chemises pour dames depuis 30 cts

10 Caisnes de bottines de prunelle depuis 45 cts.

Grande châles valant 2 25 pour 1.16 cts.

Un lot de tapis Union valant 45 pour 30 cts

Indienne à meubles valant 30 cts pour 15 cts

1500 Verges de coutil pour 5 cts

Velvetine depuis 20 cts

Cols en perle pour dames valant 35 cts pour 6 cts

Grands miroirs valant 90 cts pour 40 cts

50 Grosses de fil, 500 verges pour 6 cts

Un grand lot de wincey carreauté valant 10 cts pour 5 cts

20 o zaines de poupées avec les yeux tournants valant 60 cts pour 25 cts

Ainsi que cotons jaunes, shirtings etc, etc.

A L'ENSEIGNE DU STEAMSHIP

CHEZ

T. MCCORD,

233, RUE SAINT-VALIER